

L'UE interdit le flufenacet, pesticide PFAS le plus utilisé en France

Dossier de la rédaction de H2o
March 2025

Le 12 mars, les États membres de l'Union européenne ont adopté l'interdiction du flufenacet, le pesticide PFAS le plus utilisé en France. L'ONG Générations Futures salue cette avancée majeure tout en appelant à des mesures plus globales pour éviter le remplacement du flufenacet par d'autres substances tout aussi problématiques.

Générations Futures déplore le délai de grâce de 18 mois accordé pour couvrir les stocks. Elle dénonce également un autre pesticide PFAS, aussi émetteur de TFA : le flutolanil, faisant toujours l'objet de discussions et dont le vote de son interdiction est au point mort faute de soutien suffisant des États membres. 50 députés européens ont interpellé la Commission européenne pour soutenir l'interdiction du flufenacet et du flutolanil et demander des mesures supplémentaires pour parvenir à une interdiction complète des pesticides PFAS.

Générations Futures